



# AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 13 mai 2024

**FRET SNCF**

## FAISONS CORPS, SOYONS UNIS !

**Lors du CSE du 24 avril, la direction a présenté aux élus les dernières conséquences sur l'emploi de l'abandon à la concurrence des 23 flux dits dédiés ainsi que les premières informations sur la vente des actifs de Fret SNCF.**

### TRAIN DE PRIMEURS : TOUT UN SYMBOLE !

Alors que les multiples mobilisations développées par la CGT contraignaient le Gouvernement CASTEX à annoncer la reprise du « train des primeurs » le 20 septembre 2021, le Gouvernement ATTAL annonce, par un tweet, l'arrêt de ce trafic historique de Fret SNCF au 30 juin 2024. Un manque de courage et une décision que la CGT dénonce au regard du report modal inversé qui en découlera et qui devait être « une ligne rouge » ! Le train sous sa forme actuelle sera définitivement arrêté et un nouvel AMI (appel à manifestation d'intérêt) devrait être lancé pour du transport de fruits et légumes en autoroute ferroviaire ou en combiné avec un démarrage, au mieux, dans 12 mois si un repreneur se fait connaître. Fret SNCF ne pourra se positionner sur ce train pour cause de discontinuité.

### UNE ABERRATION DE PLUS !

Sur les 23 flux offerts à la concurrence, à la fin du mois de juin, il ne restera pas grand-chose : 5 flux seront assurés en sous-traitance pour quelques mois encore. Peu importe les aberrations sociales, environnementales, industrielles ou économiques que cela crée, les injonctions ministérielles seront respectées à la lettre par la direction de Fret SNCF pour qui le mot d'ordre est : « suppression » !

Aucun traitement de faveur n'est prévu, y compris pour le plus gros chargeur ARCELOR qui a manifesté son attachement à Fret SNCF (flux CAFFIERS) et qui se voit contraint de monter des appels d'offres pour acheminer sa production. Pire encore, la direction cède un trafic clé en main à l'un des plus grands armateurs mondiaux, MSC, à travers sa filiale MEDWAY qui sera assuré en sous-traitance par Fret SNCF le temps qu'ils puissent le réaliser en propre. Ce géant des mers dépense ses milliards amassés durant la période COVID, notamment dans le renforcement de sa chaîne logistique, dont le ferroviaire apparaît comme un chaînon manquant. Avec 36 milliards de bénéfice en 2022, MSC aurait-elle des velléités sur Fret SNCF ?

Les flux restants sont : 1 flux Lineas, 2 flux Lorry-Rail dont 1 ne roule pas et 1 flux Novatrans qui est en attente de l'obtention de son certificat de sécurité.

### DES ADAPTATIONS À METTRE SOUS LE CONTRÔLE DES CHEMINOTS !

En conséquence de ces abandons, se préparent les adaptations des roulements de juin. Les études de répartitions de charges seront examinées par la DTP entre les bassins d'emploi dont « l'Adéquation Charges/Ressources » (ACR) est négative et ceux dont l'ACR est positive. Problème, cette ACR comporte à ce jour de nombreuses erreurs et alimente un jeu de dupes, dont les cheminots de Fret SNCF.



## **SUPPRESSIONS D'EMPLOIS : C'EST ENCORE TROP !**

Au motif d'un soi-disant rattachement aux flux dédiés, le gouvernement demande la suppression de 453 emplois. La direction annonce, de son côté, vouloir supprimer 291 emplois en 2024, desquels il faut soustraire les postes basculés sur le mutualisé et les opérations de maintenance.

De ce fait, il n'y a pas eu de suppression directe pour Technifret. Au total, ce sont donc 233 postes qui ont été supprimés, dont 136 ADC. Selon la direction, il y aurait, en fin d'année 2024, un nouveau sureffectif de 82 ADC TB ! Ce dernier chiffre est issu de la balance ACR évoquée plus haut.

Bien que le chiffre réel de suppressions d'emplois soit plus faible que celui annoncé, c'est encore trop, particulièrement au regard du potentiel de développement annoncé par la direction pour les 2 nouvelles entités qui « succèderont » à Fret SNCF. Pour la CGT, nous le répétons encore une fois, c'est une aberration sociale, économique et industrielle.

Dans le même temps, la direction, toujours prompte à supprimer des postes, annonce la fusion des permanents ADC et des GM feuille ADC créés il y a à peine 1 an à travers l'ULN et le CCN+ ! L'Usine Ligne Nationale navigue toujours à vue, les dysfonctionnements sont toujours bien présents et la seule solution apportée est de supprimer encore des postes par un jeu de fusion. La CGT s'y oppose !

## **LA « GRANDE BRADERIE » EST OUVERTE**

Également à la demande du gouvernement, la direction va vendre 40 % des actifs de Fret SNCF (essentiellement des terrains et des locomotives). C'est la vente des bijoux de famille de Fret SNCF et des biens publics aux plus offrants. Vendre à qui ? pour qui ? pour quoi faire ? Le travail de référencement des terrains à vendre a été confié, comme souvent, à un cabinet externe pour la modique somme de 300 000 euros ! À date, et malgré l'insistance de la CGT, nous ne savons toujours pas où ira le produit de ces ventes évalué à 500 millions d'euros !

Au total, ce sont 112 locomotives que la direction entend céder (dont 62 issues de la discontinuité). Il y aura 2 types de vente, l'une par cession en lien avec les 23 flux, l'autre aux enchères ! C'est la grande braderie sur les locomotives de Fret SNCF et ce ne sera pas les plus vieilles, puisque les cessions ne concernent que les machines qui ne contiennent pas d'amiante !

## **FRET SNCF DOIT VIVRE ET ÊTRE DÉCLARÉ D'UTILITÉ PUBLIQUE !**

Il n'y a pas de questions à se poser, les femmes et les hommes qui font Fret SNCF ne peuvent être la variable d'ajustement d'une sanction qui ne porte pas son nom ! Fret SNCF doit être déclaré d'utilité publique et chargé du service public de transport de marchandises par le rail en France.

La CGT a fait des propositions concrètes en ce sens au travers « ensemble pour le Fret » et « Pour la continuité du Fret SNCF ».

## **POUR LA DÉFENSE D'UN VRAI SERVICE PUBLIC DE TRANSPORTS DE MARCHANDISES ET UN CADRE SOCIAL DE HAUT NIVEAU POUR TOUS :**

**LA FÉDÉRATION CGT APPELLE TOUS LES CHEMINOT-E-S À PARTICIPER MASSIVEMENT À LA GRANDE MANIFESTATION NATIONALE CHEMINOTE DU 28 MAI PROCHAIN À PARIS !**

